

Aujourd'hui

à Trappes en Yvelines



n° 132 - juin 2015



Renouvellement des comités de quartiers

Du samedi 30 mai au samedi 6 juin



p4



p12



p14



p17

Hommage à Moussa..... 4

À travers la ville..... 6

« Ville en fête » samedi 20 juin
Ouverture d'un cabinet médical en centre-ville

Vie démocratique..... 8

Élection des comités de quartier du 30 mai au 4 juin

Enfance & Jeunesse..... 10

Danse et arts plastiques au collège Le Village
Le président du Conseil régional au lycée de la Plaine de Neauphle

Commémoration..... 12

70^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 sur le nazisme

Économie 13

La pépinière et le village d'entreprises en régie municipale

Culture..... 14

230 enfants en scène pour l'Opéra « Hansel et Gretel »

Infos pratiques..... 16

Retour en images..... 17

Tribune libre 18

Point de vue..... 19

Philippe Guérout, adjoint au maire délégué à la Culture,
des fêtes et des cérémonies.

Agenda 20

Magazine municipal n°132 - Juin 2015 - 1, place de la République 78190 Trappes.
Tél : 01 30 69 17 00 - Fax : 01 30 69 02 33 - www.trappes-en-yvelines.fr - Directeur de la publication :
Guy Malandain. Directeur de la communication : Damien Pfister. Rédaction et photos : Maeva Deloge,
Daniel Davoust - Conception : agence Proxité - Mise en page : Agnès Prével - Imprimerie : Le Réveil de
la Marne - Tirage : 14 500 exemplaires - Dépôt légal à parution - Distribution : Odessa pub.



Mesdames, Messieurs,

La Ville en deuil

Deux fous, assassins et inhumains, ont tué Moussa et blessé Daouda simplement parce qu'ils étaient là, sur le passage de ces tueurs. C'est donc un 1^{er} mai de deuil qui a marqué notre Ville et la famille de Moussa, et un 1^{er} mai d'angoisse qui a marqué la famille de Daouda.

Faut-il rappeler que le 5 mai 2009, des voyous venus de Plaisir avaient tué un jeune de 15 ans près du collège « Le Village ».

Le lundi 4 mai, nous étions plus de 2 000 à marcher en silence et marquer ainsi notre rejet collectif et absolu de la violence et de la haine stérile et bestiale. Cette « *marche blanche* » était également un soutien fraternel et plein d'émotion apporté aux deux familles touchées, différemment certes, mais profondément par ce drame.

Je me suis permis de rappeler la déshumanisation des auteurs de l'assassinat dans mon propos au Monument aux Morts lors de la cérémonie du 8 mai, victoire de la Paix et de la Liberté. Notre émotion collective fut un moment supplémentaire de fraternité.

Que faire désormais au-delà de l'aide aux deux familles concernées, aide à laquelle la Ville participe comme elle le doit ? Dire et redire aux jeunes, fort heureusement peu nombreux, qui sont " embarqués " dans le trafic, la haine et le mépris des autres, qu'ils se trompent de chemin. Tôt ou tard, ils seront victimes de leur propre comportement. S'ils écoutent encore... qu'ils sachent que leurs parents, leurs voisins, de nombreuses associations et les services publics, dont ceux de la Ville, sont prêts à les aider à reconstruire leur avenir.

Je suis certain de partager avec tous les habitants de Trappes-en-Yvelines cette ambition : Halte à la violence et que vive l'amitié, le respect de chacun et la fraternité.

bien cordialement

Guy Malandain
Maire de Trappes-en-Yvelines



Solidarité et fraternité

Toute la ville a marché pour Moussa

Lundi 4 mai, plus de 2 000 personnes ont entouré la famille de Moussa, 14 ans, tué par balle le 1^{er} mai dernier.

Les larmes qui coulent sur le visage de Sonia se mêlent d'une infinie tristesse et d'une immense colère. Des sentiments partagés par toute la ville qui s'est recueillie pour rendre hommage à Moussa, un adolescent de 14 ans tué lors d'une fusillade. Sous la pluie, c'est environ 2 000 personnes qui ont marché, lundi 4 mai, dans la douleur et la dignité, avec en tête du cortège la famille de Moussa accompagnée de celle de Daouda, l'autre jeune homme blessé par balle, présent dans un fauteuil roulant. Parmi les participants de nombreux collégiens et jeunes, des amis, des mères et pères de famille, des citoyens et des élus, sous le choc, pour certains roses blanches à la main ou portant des inscriptions réclamant justice pour Moussa.

« C'est insupportable et inhumain, c'est du barbarisme et de la folie complète », a réagi le maire Guy Malandain qui connaissait bien Moussa et ses parents. « Il était membre du Conseil des Jeunes et revenait juste d'un séjour en Auvergne organisé par la mairie pour réviser le brevet. » Dès le samedi 2 mai, plusieurs centaines d'habitants s'étaient déjà rassemblés à l'espace Jeunes Anatole France. Ceux qui connaissaient Moussa parlent d'un jeune homme charmant et souriant, sérieux et très gentil. « Il n'avait rien à voir avec les affrontements entre bandes ou avec quelques trafiquants », assure son entourage.

Au collège Courbet, c'est la consternation. Christine Le Merlus, principale, témoigne : « Moussa était un élève de 3^e, sans problème. C'était un gentil gamin qui travaillait. Il avait de bons copains. » « Il était très apprécié dans son club de foot », confirme Arnaud M'Bizi de l'Étoile sportive de Trappes.



Recueillement rue Victor Jara, sur les lieux du drame.



Des roses blanches pour la marche blanche.



Un hommage rendu par les habitants.

Moussa était aimé de tous. Partie de la place des Merisiers à 18 heures, la « marche blanche » s'est dirigée vers les lieux de la fusillade, portée par un vaste élan de solidarité. Ici et là, de l'argent est collecté pour venir en aide à la famille. À l'approche du lieu du drame, allée Darius Milhau, l'émotion est à son comble. Les roses blanches déposées sur place par la foule forment un mur, dressé contre la haine et la violence, pour la justice et la paix.



Daouda, blessé, a tenu être présent.

Santé

Ouverture d'un cabinet médical **en centre-ville**

Début juin, un nouveau cabinet médical ouvrira ses portes au 36, avenue Paul Vaillant-Couturier.

Dès l'annonce de l'arrêt de l'activité de l'équipe du groupe médical Albert Schweitzer, le maire Guy Malandain avait indiqué, dans une lettre adressée aux habitants du centre-ville, que la Ville cherchait des locaux afin d'accueillir des médecins. Une recherche effectuée en lien avec l'Agence Régionale de Santé et la Faculté de médecine pour trouver des candidats. Après avoir proposé une solution, refusée par le groupe médical, des contacts ont été pris pour la préemption puis l'achat de l'ancien local commercial appartenant à la société Manpower, 36 avenue Paul Vaillant-Couturier. L'acquisition, pour un coup total de 193 000 €, a été décidée lors de la séance du Conseil municipal du 14 avril dernier. Conjointement, la recherche de médecins s'est poursuivie avec la volonté de faciliter leur installation. C'est ainsi qu'un premier médecin généraliste commencera à exercer début juin. Un autre médecin et une infirmière devraient le rejoindre prochainement.



L'entrée du futur cabinet médical au 36 avenue Paul Vaillant-Couturier.



ENVIRONNEMENT - **DÉCOR ESTIVAL FLEURI ET NOUVEAUTÉS**

Lorsque les jonquilles pointent le bout de leur nez comme le long de l'avenue Barbusse ou aux ronds-points, elles annoncent le retour des beaux jours. Le temps pour nos jardiniers de s'affairer aux plantations estivales. « La variété de fleurs et de

vivaces est étendue et produira un décor composé de bleu, de jaune, de rouge, de rose et de blanc. Des teintes vives que l'on retrouvera sur les massifs, les poteries, les colonnes et les suspensions », précise Marc Lucaz, responsable des espaces verts de la ville. Trois nouveautés



cette année : un mur fleuri, place Mandela ; l'aménagement d'une 5^e entrée de ville au rond-point La Boissière, vers la Plaine de Neauphle ; une décoration florale sur un rail et un heurtoir près du sémaphore ferroviaire, rond-point de la Fourche, confortant l'identité cheminote de la commune. Enfin, la Ville participe de nouveau au concours des Villes fleuries dont le thème 2015 est « les voies douces ».



« Ville en fête »

Surprises en ville et Sinsémilia en concert !

Samedi 20 juin, quatre sites vous accueillent pour encore plus d'animations avant un concert qui fera date et un feu d'artifice !

Au Parc des Bateleurs, à midi, un pique-nique champêtre au son d'un orgue de barbarie sera animé par des comédiens. L'École de musique et de danse en profite pour organiser sa journée portes ouvertes : flash mob, surprises musicales ou dansées, exposition photo. L'occasion de découvrir les ateliers de l'école.

Sur l'espace vert de la Cité Nouvelle, de 14h à 18h, les familles seront à l'honneur. Place Stephenson, entre les rues Congleton et Ambroise Croizat, ateliers de création, coin cooing, goûter collectif et maquillage raviront petits et grands.

Au gymnase Rousseau, de 14h à 18h, les jeunes participeront au « rallye défi ». Les équipes tenteront de réaliser les meilleurs scores aux épreuves de baby-foot et bowling humain, foot sous

bulle, vélos fous, jeux d'adresse ou quizz citoyen... Les trois meilleures équipes gagneront des lots !

En fin d'après-midi, une parade fantastique et musicale partira du gymnase Rousseau. Jongleurs et acrobates vous inviteront à les suivre pour prolonger la fête.

Au stade Gravaud, dès 18h, les talents locaux se relayeront sur scène, pendant que des plats variés seront proposés à l'espace de restauration, ainsi que des jeux traditionnels et à sensation. Et, **à 21h30, Sinsémilia**, le groupe de ska et reggae, fera partager son cocktail festif et explosif de guitares, de cuivres et de textes engagés pour une ambiance survoltée ! La fête finira en beauté avec des **feux d'artifice tirés vers 23h**.



FIT DAYS, UNE INITIATION AU TRIATHLON

« Ville en fête » commence dès vendredi 19 juin, à partir de 13h, avec un village sportif organisé pour les enfants de 5 à 12 ans, en partenariat avec la MGEN, la mutuelle générale de l'Éducation nationale. Sur le parking de la mairie, se dérouleront trois épreuves : natation, VTT et course à pied. À 19h, un tirage au sort sera effectué pour désigner une quinzaine d'enfants qui représenteront la ville lors de la finale le 21 juin à Malaunay (Seine-Maritime). Visite médicale et transport pris en charge par la mairie.

INSCRIPTIONS SUR





Comités de quartier

Un scrutin important pour les habitants et leur quartier

Les élections de comités de quartier auront lieu dans quelques jours, du 30 mai au 6 juin. Découvrez les missions des membres de comités de quartier et le profil des candidats.

Soutenir son quartier et l'engagement des bénévoles

Voter, c'est aussi soutenir les membres des comités de quartier qui s'engagent bénévolement pour un mandat de trois ans. Les réunions mensuelles, de deux heures, représentent un investissement minimum. Certains membres y consacrent entre 4 à 5 heures par semaine, en se rendant à des commissions municipales. Les présidents peuvent plus facilement monter jusqu'à une vingtaine d'heures par semaine pour préparer des actions. Pour organiser un évènement, on doit comparer les prix d'éventuels prestataires, acheter les fournitures né-

cessaires, organiser des réunions pour établir un partenariat, faire de la pub et distribuer les tracts... Les membres travaillent avec le service Gestion de Proximité Urbaine, pour la prise en compte des remarques des habitants.

Les comités de quartier joueront également un rôle dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation du Contrat de Ville. En tant que partenaire d'actions du Contrat de Ville, les comités débattront avec les représentants des associations, des bailleurs et des parents d'élèves, proposeront des interventions et en relayeront l'information auprès des riverains.



Pour favoriser la cohésion sociale, ils développent le vivre-ensemble à travers des événements festifs et divers rassemblements. Ils participent à l'amélioration du cadre de vie et du renouvellement urbain en ciblant les rénovations et les aménagements publics nécessaires. En étant en lien avec les commerçants, les comités soutiennent le développement économique.

Une diversification des profils

Cette année, les comités de quartier passent de 7 à 9. Les comités Moulin de la Galette et Sand Pergaud Verlaine Aérostat, auparavant compris dans les comités Plaine de Neauphle et Village Cité Nouvelle, sont créés. Ce redécoupage répond à l'urbanisation et à la modernisation de la ville. Il s'articule sur une nouvelle sectorisation pour rester au plus près des réalités démographiques, géographiques et historiques de la commune.

De plus, si le nombre de candidats reste stable, les profils se diversifient. Pour la moitié, il s'agit d'une première candidature. L'âge des candidats est en baisse : on compte davantage de trentenaires et

LA COMPAGNIE DÉCLIC THÉÂTRE ANIMERA LE VOTE MOBILE

des comités de quartiers avec des sketches originaux : un musicien attirera l'attention tandis que deux personnages décalés appelleront les habitants à voter, quitte à improviser avec eux... Une manière conviviale d'impliquer les habitants !

même des habitants ayant la vingtaine. On se rapproche de la parité avec une trentaine de femmes pour une quarantaine d'hommes.

Votez près de chez vous

Le vote mobile du 30 mai au 5 juin permet aux habitants de voter dans des lieux stratégiques de la ville : piscine, marché, Bureau information jeunesse, maison des parents, gare, centres socioculturels, médiathèque et écoles (à l'heure de la sortie). Le vote fixe, le 6 juin, aura lieu dans les écoles de la ville. Pour voter, il faut être majeur et résider à Trappes-en-Yvelines, donc présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

je vote!

Vous vous rendez dans un bureau de vote sur votre trajet quotidien ? N'oubliez pas de garder sur vous un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture d'eau, de gaz, avis d'imposition...) et une pièce d'identité !

Tous les lieux et horaires sur www.trappes.fr

Bureau de vote mobile, du 30 mai au 5 juin 2015

Bureau de vote fixe le samedi 6 juin 2015

j'aime mon quartier

je vote!



Les jeunes du collège Courbet assemblent leur « caisse à savon », un véhicule construit à partir de matériaux de récupération, avec l'aide de leurs professeurs.



Collèges



Les demi-pensionnaires du collège Le Village en plein Flash-mob !

Des ateliers pour s'ouvrir sur le monde

Il est presque une heure, les élèves du collège Le Village sortent de la cantine lorsque soudain, une musique retentit, un groupe d'élèves se fige, et puis c'est parti, le flash mob commence sous les regards amusés du public improvisé.

Dans les collèges de la ville, les initiatives se multiplient pour proposer des ateliers originaux aux élèves, dans le cadre de l'accompagnement éducatif. Au Village, deux classes de 5^e inventent des châteaux imaginaires armés de pastels et de tablettes numériques. À Youri Gagarine, les élèves participent à un atelier sur le centenaire de la Première Guerre Mondiale, à un partenariat avec le musée de l'immigration, ou travaillent avec des artistes de la Commanderie des Templiers. Les

collégiens de Gustave Courbet forment une chorale départementale en partenariat avec le Prisme, maîtrisent les règles du jeu d'échec ou construisent leur propre caisse à savon ! Pour Christine Le Merlus, la principale du collège, « le bénéfice que les élèves tirent de ces ateliers, c'est l'ouverture culturelle. Comme c'est un échange qui leur apprend autre chose, différemment, ils envisagent également la relation avec le professeur ou l'adulte sous un nouveau jour ».

LYCÉE DE LA PLAINE DE NEAUPHLE - VISITE DU CONSEIL RÉGIONAL AVANT RÉNOVATION

Le président de la région Île-de-France, Jean Paul Huchon, s'est rendu au lycée de la Plaine de Neauphle, lundi 4 mai ⁽¹⁾. « Nous allons accélérer le programme de rénovation de ce lycée qui obtient

de bons résultats », a-t-il déclaré. Lors de la visite, il a assisté à une séance d'aide individualisée, à de l'enseignement mixte (formation en ligne) et rencontré des élèves ayant choisi des

options artistiques. « Le lycée a besoin d'une rénovation globale. Je souhaite que des travaux débutent dès cet été », a indiqué Patricia Raclot, proviseur.

(1) Il était accompagné de Henriette Zoughebi, vice-présidente en charge des lycées, de Benoît Hamon, député des Yvelines, du maire de Trappes-en-Yvelines, Guy Malandain, et de sa première adjointe, Jeanine Mary.



Gymnases

Une carte d'adhésion pour un libre accès

Une nouvelle disposition est mise en place pour la fréquentation libre des gymnases en fin d'après-midi ⁽¹⁾. **Une carte d'adhésion gratuite sera désormais nécessaire pour avoir accès à ces équipements à partir du 16 septembre 2015.** Elle est délivrée dès à présent en s'inscrivant auprès de services de la mairie ⁽²⁾ avec les documents suivants pour les enfants de moins de 18 ans : fiche sanitaire, autorisation parentale, photo, carnet de vaccination et assurance extra-scolaire. Pour les plus de 18 ans, une fiche d'inscription est à remplir. Le foot en



salle est proposé dans tous les gymnases sauf à Mahier, dédié au multisport. Ces activités sont encadrées par des éducateurs sportifs diplômés. L'an dernier,

plus de 10 000 passages ont été comptés pour 1 850 personnes, hors juillet et août, les gymnases étant fermés l'été.

(1) Broustal, Gagarine, Guimier, Mahier et Rousseau.

(2) La carte est délivrée aux services des Sports et de la Jeunesse, dans les Espaces Jeunes, dans les gymnases (aux heures d'ouverture) et sur « Trappes plage » (du 6 juillet au 14 août). Des agents municipaux sont présents pour la constitution des dossiers et pour toutes informations complémentaires.

L'IMPROVISATION THÉÂTRALE À L'AFFICHE



Le tournoi intergénérationnel d'improvisation théâtrale mélange benjamins, cadets, juniors et comédiens professionnels de Déclic théâtre lors d'une rencontre festive et conviviale, le **26 juin à 20h à l'École de musique et de danse**. 3 €, sur réservation au 01 30 51 08 21.

La finale du championnat inter-collèges de Saint-Quentin-en-Yvelines verra quatre collèges demi-finalistes s'affronter pour la première marche du podium. Venez soutenir les collégiens de Courbet et du Village face à ceux de Magny-Hameaux et de Maurepas le **vendredi 12 juin à la Merise, à 20h30**. 3 €, sur réservation, à partir du 26 mai, sur le site internet declictheatre.net.



Guy Malandain, maire

« Nous sommes tous responsables de la Paix »

Le 70^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe a été notamment marqué par la présence du préfet des Yvelines lors des cérémonies qui ont été accompagnées par l'Orchestre départemental des sapeurs-pompiers des Yvelines. Dans son intervention, le maire Guy Malandain a rendu hommage à celles et ceux qui ont vécu cette guerre, à ceux qui se sont engagés, de la résistance à l'armée de Libération, et aux victimes. Extraits :

« La paix, ce rêve permanent de l'humanité que l'actualité dément chaque jour dans tant de pays. La guerre et la barbarie sont des faits réels pour de nombreuses populations vivant déjà dans la pauvreté (...).

« **Le 8 mai 1945 est plus qu'une fin de guerre**, c'est la marque d'un retour à la liberté de penser, d'agir, de vivre ensemble. N'oublions pas que ce fut la fin de la mise en œuvre d'une doctrine inhumaine qui s'appelle le nazisme, forme odieuse du fascisme. Et comment ne pas retrouver dans ce qui se passe actuellement au nom d'une religion dévoyée de sa nature spirituelle, les méthodes barbares du nazisme. Chacun d'entre nous le sait, nous ne pouvons pas rester muets et inactifs devant une telle situation.

« **La paix et aussi la liberté, cette valeur qui porte la dignité de tout être humain** dans ce qu'il a d'unique et d'irremplaçable. Cette valeur qui fonde notre République. Je dois dire ici



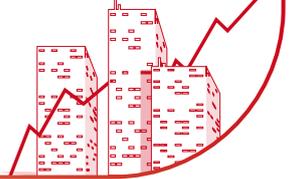
Des textes ont été lus par les élèves de l'école Wallon et du lycée de la Plaine de Neauphle, ainsi que par des membres du Conseil des Jeunes.

combien j'ai apprécié la démarche du président de la République à Izieu. On ne peut pas être sans émotion et sans crainte au rappel de l'enlèvement et de la mise à mort d'enfants au seul fait que leurs parents étaient juifs. Jusqu'où peut aller la déshumanisation de certains ! C'est cette même déshumanisation qui nous a fait perdre un enfant de cette ville, un enfant de 14 ans (...). Nous sommes tous responsables, là où nous agissons, de la préservation de la Paix. »



Émotion et recueillement à l'écoute du Chant des marais en mémoire des déportés lors de la Journée nationale de la déportation dimanche 26 avril, devant le monument au Morts, place Monseigneur Roméro.





Nouvelle régie municipale

La pépinière et le village d'entreprises repris par la Ville

La pépinière et le village d'entreprises, dont la gestion était assurée par la société Promopole, seront repris en régie municipale, à compter du 1^{er} juillet 2015. Une décision qui assure la poursuite du service public de développement économique et le maintien des entreprises implantées.

En avril 2007, la ville de Trappes-en-Yvelines concluait avec Promopole, une société d'économie mixte locale exerçant sur le territoire de l'agglomération, une convention de délégation de service public. Elle portait sur l'exploitation du village d'entreprises, rue Maurice Thorez, et de la pépinière d'entreprises, au cœur des Merisiers. Leur construction s'inscrivait dans le développement économique dans le cadre de la zone franche urbaine et de la rénovation urbaine.

Indépendamment de la délégation de service public, les difficultés rencontrées depuis plusieurs années par Promopole menaçaient sa pérennité. À deux reprises, la Ville, garante, avait dû payer l'emprunt de Promopole auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. En novembre dernier, son président décidait de



Déjà propriétaire du bâtiment « Maurice Thorez », la Ville devient propriétaire du bâtiment des Merisiers.

placer la société sous la protection du tribunal de commerce. Cette situation devait conduire la Ville à manifester son inquiétude et à trouver une solution qui garantisse la continuité du service public et le maintien des entreprises dans leurs locaux.

C'est ainsi que la création d'une régie municipale a été

approuvée par le Conseil municipal, lors de sa séance du 19 mai 2015. Cette décision met fin à la délégation confiée à Promopole et permet d'assurer, dans les meilleures conditions, la poursuite des activités des deux structures qui accueillent et accompagnent près de 60 entreprises employant plus de 200 salariés.

PORTES OUVERTES SUR **L'INSERTION ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



L'association d'insertion Envie organise une journée portes ouvertes, **jeudi 4 juin à partir de 10h30**, dans le cadre de la Semaine du développement durable. L'occasion d'acheter un appareil électroménager rénové et à petit prix. La présentation des ateliers, de la filière de réemploi des déchets électroménagers (DEEE), du fonctionnement de l'insertion par l'activité économique et des enjeux de l'économie circulaire, sera proposée aux visiteurs. En 2014, 34 salariés ont bénéficié d'un parcours d'insertion et 2 500 appareils rénovés ont été vendus.



Répétition à l'école primaire Jean Jaurès.



Les enfants en scène

Hansel et Gretel, un opéra merveilleux

Dimanche 21 juin, 18h
Théâtre de St-Quentin-en-Yvelines
Entrée gratuite. Renseignements
et réservations au 01 30 66 33 59.

À quelques semaines de l'opéra *Hansel et Gretel* au Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, les répétitions s'accroissent pour les 230 élèves qui formeront le Grand chœur des enfants.

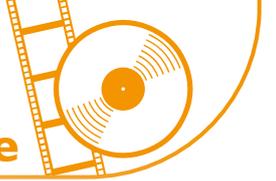
HENSEL ET GRETEL, OPÉRA

d'Engelbert Humperdinck (1854-1921) d'après le conte des frères Grimm, avec le Grand chœur des enfants des écoles, la Maîtrise de Trappes-en-Yvelines (direction Gabriella Boda Rechner), l'Orchestre Manifesto (direction Mélanie Levy-Thiébaud), Xénia d'Ambroso et Sevan Manoukian (solistes), et Maureen Dor (comédienne). Adaptation et mise en scène : Lionel Rougerie. Un spectacle proposé par l'APMSQ, l'association pour la musique classique.

Tout commence par des « oh ! » des « ouh ! » et des « hihhi ! ». Avec la chef de chœur Gabriella Boda Rechner au piano, les élèves font un tour de chauffe pour leurs cordes vocales. « *Je veux voir vos dents supérieures* », dit-elle. Les répétitions se font désormais en présence du chef d'orchestre, Mélanie Levy-Thiébaud. Quelques semaines plus tôt, c'est le metteur en scène Lionel Rougerie qui rencontrait les enfants.

Dans les classes des écoles Jaurès, Langevin et Wallon, le travail musical et de chant, débuté avec les intervenants musicaux, se poursuit avec des phrasés en notes détachées (staccato) et des phrasés liés (legato). « *Il est important de bien ar-ti-cu-ler afin d'être compris de toute la salle* ». Une recommandation avant d'entamer un chant à deux voix, un passage très difficile.

Hansel et Gretel est un conte merveilleux mettant en scène un frère et une sœur perdus dans la forêt par leurs parents et qui, ensuite, se retrouvent aux prises avec une macabre sorcière, interprétée par la comédienne Maureen Dor, connue pour avoir été animatrice, chroniqueuse et chanteuse. Mélanie Levy-Thiébaud : « *Hansel et Gretel est une œuvre aux accents mélodiques wagnériens nourrie de comptines et de chansons populaires*. » C'est un opéra à part entière, d'ailleurs récemment joué à l'Opéra Bastille.



École de musique et de danse

Dix ans fêtés sur scène à la Merise

Pour fêter en beauté ses dix ans, l'école organise un concert spectacle sur le thème de la comédie musicale, inspiré du film de Vincente Minnelli, « *Tous en scène !* ». Les élèves et professeurs reprendront 15 titres des plus grandes comédies musicales, de « *West Side Story* » à « *La Mélodie du Bonheur* » en passant par l'opéra Rock « *Mozart* » et « *Grease* ». Depuis son installation dans le nouveau bâtiment en 2005, l'École de musique et de danse, doté d'un auditorium de grande qualité, s'est imposée comme un centre artistique de référence. Chaque année, 450 élèves sont accueillis par une trentaine de professeurs, et plus de 60 manifestations en tout genre (concerts, spectacles, conférences, formations...) sont organisées.

« Tous en scène »,
samedi 27 juin
à la Merise à 20h30.



AUTRES RENDEZ-VOUS (entrée gratuite)

- > **Musique et danse enfantines**, samedi 30 mai de 15h à 16h et dimanche 31 mai à 14h et à 16h. Sur réservation au 01 30 16 45 66.
- > **Concerts Rock**, vendredi 5 juin et **Jazz** samedi 6 juin des élèves et professeurs, à 20h30.
- > **Les Instants de danse** : spectacle chorégraphique des élèves, mercredi 10 juin à 18h30.
- > **Petites formes chorégraphiques** : les scolaires présentent leur travail. Lundi 15 juin, à 18h et à 19h. Sur réservation.

LA FÊTE DU CINÉMA, C'EST 4 €

Du 28 au 1^{er} juillet, la place de cinéma est à 4 € pour tous au Grenier à Sel ! Cette année, la Fête du cinéma se termine un mercredi pour un plus large choix de films. L'occasion de découvrir *Vice-Versa*, le dernier film des studios Pixar, le mercredi 1^{er} juillet.



CONCERT À 180 CHORISTES

Chœur-Accord invite la Chorale de Koprivnice, en partenariat avec le Comité de Jumelage, pour un concert à près de 200 voix, samedi 6 juin à 21h et dimanche 7 juin à 15h, à La Merise (10€, gratuit pour enfant de -10 ans). Réservation au 01 64 59 32 26.

L'ATELIER DES ENFANTS

« La ferme » est le thème de l'exposition consacrée au travail des enfants et adolescents des ateliers d'arts plastiques Henri Matisse, des ateliers périscolaires et de certains scolaires. À la galerie Le Corbusier du lundi 15 au samedi 20 juin.



AVRIL 2015

NAISSANCES

Savane Abdoulaye, Zeroual Kais, Digbeuti Élie-Ange, Mfoihaya Yoursaline, Ingady Sandra, Ceessay Fatoumata, Touahir Assiya, Nsongola Kiha Jaden, Alaz Yüsra, Delorme Penny, Sakho Gnouma, Jawara Mohamed, Taherre Camara Tesnime, Kassid Arije, Amchoud Ines, Konate Salimata, Fyouch Malak, Benatallah Walid, Bahhar Hamza, Abaied Adem, Diaw Alhya, Bellahssene Imen, Tanjaoui Balssam, Tanjaoui Nour, Kane Nana, Remmani Wassila, Doucoure Imran, Aggoune Aïcha, Ramatchandirin Manisha, Barbier Lilya, Ameer Mayssa, Mehalheli Tasnim, Mbegniga Seydou, Hichour Fatima-Zohra, Laut Lily, Chérif Sirine, OuÂlam Camil, Niasse Taymiya, Pattyn Chloé, Bel Hadj Tèsnim, Diaite Anuoluwakitan, Duny Hugo, Duny Lucas, Pogoda Louca, Djiar Hamza, Djiar Fatima, Mondestin Rose-Merline, Perfiloff Nataliya, Ridaoui Harone, Roudani Hanna, Malais Morel Gabriel, Taghi Ismäl, BenÂmir Adam, Dantec Maëlys, Borrás Maxime, Ounnas Naim, Gamer Crocheray Maxine, El Moussaoui Amine, Berkak Aya, Essakhi Liam, Ziani Mohamed.

MARIAGES

Kilouli Sofiane et Ikan Hanane, Monteiro Tavares Johnny-Michel et Potel Deborah, Zniguella Maati et Da Silva Gonçalves Teresa, Boutayeb Soufiane et Rodrigues Céline.

DÉCÈS

Gérald André, Réchard Michel, Adara Aïssa épouse Aoumad, Galpin Gaston, Coillot Raymond, Kouba Jean, Hamichi Hamadache.

LA MAIRIE PRATIQUE

Hôtel de Ville
1, place de la République
78190 TRAPPES
Tél. : 01 30 69 17 00
Fax : 01 30 69 02 33

Site internet : www.trappes.fr
Suivez l'actualité de la Ville sur les réseaux sociaux



HORAIRE MAIRIE

Lundi de 14h à 19h30.

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h et de 14h à 17h.

Le service logement est fermé le vendredi.

Le service urbanisme est fermé tous les matins.



DÉCHETTERIE MOBILE :

UNE SEULE SÉANCE EN JUIN

Attention, pas de séance le samedi 20 juin. Une seule séance : samedi 6 de 9h à 17h, parking de l'ancienne poste, rue Danielle Casanova. Accès gratuit avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

NETTOYAGE DES BACS À DÉCHETS

En juin, la société Plastic Omnium effectuera le nettoyage des bacs à déchets. À chaque collecte, nous vous invitons à sortir vos bacs, couvercles couleurs bordeaux et jaune.

RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE PARTAGÉE

Depuis début 2015, le référendum d'initiative partagée est entré en vigueur (article 11 de la Constitution). Ce dispositif permet aux parlementaires et aux électeurs de soutenir des propositions de loi (présentées par au moins un cinquième des membres du Parlement et soutenue par un dixième des électeurs) en vue de les soumettre au référendum. Sur le site internet www.referendum.interieur.gouv.fr/, les électeurs peuvent déposer leur soutien recueilli sous forme électronique par leurs propres moyens ou à l'aide de bornes d'accès. Conformément à la loi, **notre ville a ouvert des points d'accès à la Cyberbase**, 16 bis rue Gabriel Péri. Un électeur peut y faire enregistrer électroniquement son soutien présenté sur papier par un agent de la commune.

LE COUP DE MAIN DE CHANTIER-YVELINES

Chantier-Yvelines, une association d'insertion sociale et professionnelle, propose des services à la personne : ménage, repassage, jardinage, peinture, bricolage ou maintenance. Certains travaux bénéficient d'une déduction fiscale de 50%. En faisant appel à Chantier-Yvelines, vous ferez travailler un demandeur d'emploi. Renseignements au 01 30 51 18 98.



STATIONNEMENT ALTERNÉ : LE BON CÔTÉ

Le code de la route impose aux automobilistes de déplacer leur véhicule le 15 et le dernier jour du mois, entre 20h30 et 21h, dans les rues à stationnement alterné. Cette disposition permet d'assurer aux véhicules de secours et des services publics d'assurer leurs missions, ce qui n'est pas le cas quand certains véhicules ne sont pas déplacés au moment prévu.

TRAVAUX BRUYANTS ET RÉGLEMENTATION

Le bruit occasionné lors de travaux de jardinage, de rénovation ou de bricolage, est réglementé. Un arrêté préfectoral, relatif à la lutte contre le bruit, indique que les travaux bruyants ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Pendant les vacances de printemps, de nombreux stages proposés par les services de la ville ont permis aux enfants, adolescents et adultes de passer du temps ensemble et de s'amuser.



Du tissu, des boutons, du fil et une aiguille : il n'en faut pas plus pour personnaliser ses vêtements ! Sous les conseils avisés d'Élodie, un petit groupe apprend les bases de la couture au centre socio-culturel Luxereau au cours du stage de customisation.



En 5 jours, une dizaine de jeunes ont réalisé leur book photo. Après une journée pour trouver de bonnes idées de poses vient la séance photo avec Arnaud, animateur à la Cyber Base. Les jeunes retouchent ensuite leurs photos comme des pros : filtres, fonds, cadre, tout peut être travaillé pour un effet sophistiqué.



Une quinzaine de personnes a bénéficié pendant plusieurs jours des conseils de la diététicienne de la Ville, Anne Fry, et d'un atelier cuisine. Au programme : fabrication d'un repas pour 35 personnes deux jours d'affilée et 1 300 chouquettes pour les Centres de loisirs !



Une vingtaine de personnes, enfants et parents, ont participé à une reconstitution de procès avec le juge Rosencsveig. Le vendredi 24 avril, dans la salle du conseil municipal, la trentaine de participants a chacun joué un personnage : procureur, accusé, parents, juge... Un jeu de rôle mis au point au cours de plusieurs ateliers qui ont permis de découvrir le fonctionnement d'un procès.

Cinquante-quatre élèves de 3^e ont participé à un stage de révision du brevet en Auvergne. Cinq heures quotidiennes de cours (français, mathématiques et histoire-géographie) et des activités pour s'aérer : tyrolienne, canoë, aikido, visites...



Cette année, la fête de la ville dispose d'une affiche spéciale : elle est en partie réalisée à l'initiative d'une douzaine d'enfants âgés de 6 à 12 ans. Les artistes en herbe s'inspirent d'artistes comme Matisse ou Miró pour esquisser les éléments qui seront ensuite reproduits sur l'affiche.





Groupe de la majorité municipale

Liste UDT

Moussa n'est plus parmi nous. Dans une marche silencieuse, plus de 2 000 personnes ont tenu à manifester leur soutien à sa famille mais aussi leur incompréhension et leur sentiment d'injustice que nous ressentons tous aujourd'hui.

Devant cet acte lâche et inhumain, nous ne baisserons pas les bras. Dans notre ville, les services municipaux mais aussi des centaines de bénévoles associatifs accueillent les enfants et les jeunes pour des activités sportives, éducatives et culturelles tous les jours.

Des animateurs, des éducateurs, des artistes travaillent avec eux pour qu'un avenir s'ouvre devant eux.

Les équipes de la Réussite éducative mettent en œuvre, jour après jour, des projets destinés à favoriser un parcours scolaire réussi et épanouissant.

Depuis une dizaine d'années tous œuvrent pour que "le vivre ensemble" soit au cœur de notre cité, pour faire vivre la démocratie locale et pour changer l'image de Trappes-en-Yvelines.

L'équipe de foot, la chorale, l'improvisation théâtrale, l'escrime ou le basket, l'école de musique, le conseil municipal des jeunes... autant de lieux où les jeunes trappistes peuvent développer leurs talents, prendre confiance en eux, faire l'apprentissage de la citoyenneté, devenir des adultes.

À l'heure où nous allons signer avec l'Etat et la communauté d'agglomération, un contrat de ville qui doit permettre d'amplifier toutes ces actions, de conforter les acteurs associatifs, nous sommes inquiets. La baisse annoncée de certaines subventions, le manque d'engagement de certains partenaires nous font dire que le compte n'y est pas si l'on veut une réelle mobilisation pour notre ville. C'est maintenant, plus que jamais, que le mot "Solidarité" peut avoir tout son sens !

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Groupe d'opposition

Trappes citoyens

Cela fait maintenant 15 mois que M. Malandain a été réélu comme Maire de Trappes, à la tête d'une liste largement plus politisée que l'équipe sortante. Depuis, les trappistes se rendent compte chaque jour que la gestion municipale qui leur est proposée n'est pas au service de leurs intérêts. Voici quelques exemples récents dont nous nous devons d'informer les trappistes, conformément à nos engagements et à notre rôle de principale force d'opposition de la ville :

- La municipalité verse quantité de subventions à des structures diverses et variées dans des circonstances où l'intérêt des trappistes ne nous semble pas établi : après la construction d'une route en Afrique, c'est une subvention exceptionnelle à la structure ENVIE qui est mise en cause. Cette structure est présidée par l'époux de M^{me} VILAIN, un membre éminent de cette majorité, et semble souffrir d'une mauvaise gestion patente. Nous avons déjà indiqué dans notre précédente tribune le manque de transparence dans l'attribution des subventions à Trappes.

- Nous avons également découvert le financement caché de la salle de prière nouvellement installée à THOREZ, conclu pour douze ans, pour un montant total avoisinant les 300 000 euros, sans aucun vote du conseil municipal. Nous nous interrogeons sur la légalité de ce financement tout comme sur son opacité.

- Le choix a également été pris de résilier la délégation de service public liant la Ville à Promopole, ce qui occasionnera un coût pour Trappes de deux millions d'euros. Il était tout à fait possible de trouver une solution moins onéreuse, d'autant plus que la situation de cette pépinière d'entreprises est en constante amélioration depuis l'élection d'Othman Nasrou comme président il y a un an.

Tout ceci se fait avec l'argent des trappistes alors même qu'ils ont de plus en plus de mal à en gagner. C'est pour cela que nous avons choisi d'engager des recours devant le tribunal administratif sur certaines de ces décisions, recours qui viennent s'ajouter à la procédure par laquelle nous avons déjà assigné M. Malandain pour «excès de pouvoir».

Que les trappistes le sachent : leur opposition municipale «Trappes Citoyens» joue pleinement son rôle de contrôle et de contre-proposition..

OTHMAN NASROU, FABRICE LACAN, JOSETTE GOMILA, STÉPHANE DUMOUCHEY

Groupe d'opposition

Trappes à Gauche

Nos responsabilités individuelles et collectives sont interpellées tous les jours. Davantage encore quand l'irréparable se déroule juste à côté de nous. La violence appelant la violence, après de nombreux événements qui nous faisaient craindre le pire, le pire est arrivé !

Une nouvelle fois, une vie qui ne demandait qu'à s'épanouir a été volée à sa famille, à ses proches, à l'humanité. Tous les Trappistes sont meurtris face à ces injustices, à l'aveuglement de ces actes odieux. Presque tous, une petite partie échappe à ces sentiments, ce sont ceux dont les normes et les valeurs nourrissent le banditisme, l'extrémisme...

Trappes a besoin de plus de moyens humains et financiers pour renforcer les actions ouvrant de réelles perspectives à notre jeunesse et à tous les Trappistes. Nous le disions hier, nous le réaffirmons avec force aujourd'hui.

Trappes a besoin de plus d'enseignants, d'animateurs, d'éducateurs de rue, d'éducateurs spécialisés, de médiateurs sociaux, d'éducateurs sportifs, d'intervenants culturels et artistiques, de bénévoles associatifs... Ils doivent être mieux formés, mieux préparés pour valoriser les potentialités, renforcer les qualités présentes et en sommeil ! Trappes a besoin de plus de policiers pour le respect des lois, lutter contre les déviances, les discriminations, le racisme, pour la tranquillité publique. Ils doivent être mieux formés, mieux préparés aux particularités de la diversité des publics, pour agir efficacement et justement.

Trappes a besoin de se réunir au-delà des rassemblements qui ont eu lieu, d'associer toutes les bonnes volontés et nous avons des richesses humaines insoupçonnées, pour trouver l'apaisement, la détermination d'agir positivement, concrétiser de meilleures perspectives pour l'ensemble des Trappistes.

Que ceux qui ont les moyens de nous permettre de trouver la paix, décident de favoriser l'exercice de la justice, de la justice sociale, de la justice citoyenne.

Nous avons tous une part de responsabilité, que chacun l'exerce à hauteur de ses possibilités pour que Sharif, Moussa et tant d'autres vivent dans nos mémoires et dans nos projets humanistes..

LUC MISEREY, VÉRONIQUE BRUNATI, MOURAD CHARNI.

Droit de rectification - Article 12 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse

Au-delà de l'obsessionnelle mise en cause des personnes par Monsieur NASROU et des membres de son groupe, il est nécessaire d'apporter les rectifications et compléments suivants :

1) En accord avec tous les partenaires et les services de l'Etat, une aide ponctuelle et exceptionnelle de 10 000 euros a été apportée par la Ville à l'association d'insertion professionnelle « ENVIE ». Depuis son ouverture à Trappes, cette association a embauché 25 habitants de notre Ville dont 6 ont désormais un travail assuré.

2) La Ville n'a financé aucun investissement pour aucune des associations installées square Thorez. Annoncer 300 000 euros de travaux est un mensonge.

3) La Ville a décidé pour des raisons techniques et économiques, en accord avec le Président de la CASQY, de mettre fin à la délégation de service public confiée à la Société PROMOPOLE. Le protocole d'accord fixe l'indemnisation à 400 000 euros. Annoncer 2 millions d'euros est un nouveau mensonge.

GUY MALANDAIN, DIRECTEUR DE LA PUBLICATION DU MAGAZINE « AUJOURD'HUI À TRAPPES-EN-YVELINES »



La culture, source du « mieux vivre ensemble »

Des yeux ronds comme des billes puis des éclats de rire, Zia 7 ans n'en revient pas. *Le Songe d'une nuit d'été* de Shakespeare joué à La Merise par une compagnie de la ville, était un grand moment de culture à la portée de tous. Non, la culture n'est pas une discipline réservée aux seuls spécialistes ou initiés. Elle est un formidable tremplin à l'épanouissement de chacun et une ressource précieuse de lien social et de "mieux vivre ensemble".

Nous avons donc placé la culture au cœur de notre projet politique comme une priorité, au même titre que l'éducation, la jeunesse, le sport, l'économie... Notre volonté est que l'ensemble des habitants, artistes et spectateurs, professionnels et amateurs, jeunes et plus âgés, se sentent impliqués. Pour cela nous avons pérennisé les subventions aux associations culturelles et nous développerons tout au long du mandat les appels à projets.

En ouvrant le plus possible les portes de nos équipements aux amateurs et aux associations, nous multiplions les opportunités données aux trapp'artistes de valoriser leurs actions et de se produire dans des conditions professionnelles. Car là aussi nous avons une priorité, encourager les parcours de professionnalisation.

Les associations culturelles, La Galerie Le Corbusier, Mémoire de Trappes, l'École de Musique et de Danse qui fête ses 10 ans cette année et qui accompagne l'ouverture d'une section danse (CHAD) au collège dès la rentrée, sont des entités culturelles fortes et précieuses qu'il faut préserver. Pourtant ! La nouvelle majorité de droite de la CASQY vient de trancher : suppression de la totalité des subventions aux équipements culturels sur 3 ans : 555 000 euros de moins pour la culture à Trappes, au moment où nous devons nous unir face au repli sur soi et à la violence.



Philippe Guérout

Adjoint au maire en charge de la culture, des fêtes et des cérémonies.

Créer ensemble, penser ensemble, contempler ensemble... commençons alors, comme vous nous l'avez demandé, avec une nouvelle version de notre « ville en fête », édition qui remet les associations et les habitants au cœur du dispositif. Cette édition de transition se déroulera sur plusieurs lieux où plus de 25 associations participeront aux animations avec les services de la ville. Danse, musique, sport d'équipe ou de combat, solidarité... tous les champs associatifs contribueront selon leur capacité et leur talent. Nous souhaitons réinvestir l'espace public, notre espace commun : nos quartiers, et rendre hommage aux trappistes qui savent vivre ensemble contrairement à ce que certains voudraient laisser entendre.

AGENDA EN JUIN

À TRAPPES-EN-YVELINES

- **jusqu'au samedi 6 juin**
EXPOSITION
Julie Dumont
 Galerie Le Corbusier
- **jeudi 4 juin à partir de 10h30**
ASSOCIATION ENVIE
Portes ouvertes
 17 avenue Roger Hennequin
- **vendredi 5 juin à 20h30**
MUSIQUE
Concert Rock
 École de musique et de danse
- **samedi 6 juin à 10h30**
CONTE (0 à 3 ans)
Petite histoire de petites bêtes
 Médiathèque Anatole France
- **samedi 6 juin à 20h30**
MUSIQUE
Concert Jazz
 École de musique et de danse
- **samedi 6 et dimanche 7 juin**
ANIMATIONS GRATUITES
Défi nature
 Île de loisirs
- **samedi 6 à 21h et dimanche 7 juin 15 h**
GROUPES VOCAUX
Choeurs-Accord et Chorale de Koprivnice
 La Merise
- **samedi 13 juin à 15h**
RENCONTRE (tout public)
Vous avez du talent... !
 Médiathèque Anatole France
- **du 13 au 15 juin**
BAPTÊMES ET INITIATIONS GRATUITS
Fête du nautisme
 Île de loisirs
- **du 15 au 20 juin**
EXPOSITION
L'atelier des enfants
 Galerie Le Corbusier

COUP DE CŒUR DU MOIS

Les Nouveaux Nez et Cie CIRQUE EN CASCADE

Les Nouveaux Nez (Madame Françoise, Félix Tampon, Georges Pétard et Motoreta) sont des clowns modernes et aguerris. Depuis 2009, à chaque spectacle, ils composent un nouveau cocktail toujours convivial, joyeux, plein d'humour, de musique, de chansons, avec du clown et des numéros de cirque. Le nom de leur spectacle cabaret, *Cirque en Cascade*, provient du lieu où Les Nouveaux Nez sont installés : à La Cascade (Ardèche), pôle national des arts du cirque et du clown.



Vendredi 5 juin à 19h30, à la Merise, en clôture du festival Banlieues' Arts (spectacle dès 6 ans). Renseignements et réservations : 01 30 13 98 51.

- **samedi 20 juin de 12h à 23h**
« VILLE EN FÊTE »
Spectacles et animations
 Parc des Bateleurs, Cité nouvelle, gymnase Rousseau et stade Gravaud.
- **dimanche 21 juin à 18h**
OPÉRA / GRAND CHOEUR DES ENFANTS
Hansel et Gretel
 Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines
- **mardi 23 juin à 19h**
SÉANCE
Conseil municipal
 Hôtel de ville
- **samedi 27 juin à 20h30**
ÉLÈVES DE L'ÉCOLE
« Tous en scène »
 École de musique et de danse